

BassInfos



Table des matières :

Billet de la municipalité	Page 1
3 ^e Forum vaudois du logement	Page 2
Patrouilleurs	Page 2
Sapins de Noël	Page 3
Trafic routier et déchetterie	Page 4

05.11.2016 Repas des Aînés

(organisé par le Comité des Fêtes avec subventions communales)

15.12.2016 Séance du Conseil communal

08.03.2017 Séance du Conseil communal

Bachenards, parcourez les rubriques de ce BassInfos.

N'oubliez pas d'aller visiter le site internet de la Commune de Bassins qui est conçu pour vous faciliter la vie ! www.bassins.ch

Pour tous commentaires ou réactions par rapport à ce bulletin, merci de prendre contact avec le bureau communal : commune@bassins.ch

Horaires d'ouverture du bureau communal :

- Lundi à vendredi 07h30 à 11h30
- Lundi soir 18h30 à 19h30

Téléphone : +41 22 366 23 22

Messagerie : commune@bassins.ch

BILLET DE LA MUNICIPALITE

Mesdames et Messieurs,

Le Conseil Communal a voté des modifications de règlements au mois de septembre 2016 selon les préavis municipaux présentés.

Il s'agissait d'adapter les montants des taxes personnelles en matière de déchets et de tarif du m³ d'eau sous pression.

Ces rubriques spécifiques des comptes communaux ne doivent pas être financées par l'impôt communal selon les lois supérieures mais uniquement par des taxes de causalité.

Le résultat du scrutin, lors du Conseil Communal, était net. Aucun référendum n'a été lancé contre les choix du Conseil Communal.

Il est néanmoins nécessaire d'informer la population que plusieurs demandes ont été faites à Monsieur PRIX pour contester les prix définis par les nouveaux règlements.

La Municipalité a fourni toutes les pièces nécessaires pour permettre à Monsieur PRIX d'effectuer son analyse.

Il est évident que selon la décision de Berne et de son bailli, il y aura une nouvelle situation très complexe à gérer.

D'un côté, une loi cantonale qui donne l'ordre aux communes de respecter les principes de non prélèvement d'impôts pour les déchets, pour l'eau et de l'autre côté, un « interventionnisme aigu » de la Berne Fédérale.

Ne sachant pas de quel pouvoir exécutif dispose Monsieur PRIX par rapport aux lois sur la comptabilité des communes, nous allons très certainement vers un recours à la CDAP dans un 1^{er} temps et bien sûr vers une nouvelle situation complexe à gérer par la Municipalité vis-à-vis de la population.

Nous ne manquerons pas de vous informer de l'avancement du dossier et surtout de quels tarifs nous appliquerons. En fin de compte, il faudra bien payer les frais engendrés par les déchets et par la gestion des eaux.

Vu pour vous !

3^e Forum vaudois du logement

Les coopératives vaudoises produisent du logement 19% moins cher, mais peinent à trouver des terrains pour se développer


Pour la première fois, une étude menée conjointement par le Service des communes et du logement (SCL) et le Laboratoire de sociologie urbaine de l'EPFL (LaSUR) fournit une image documentée du paysage coopératif dans le canton de Vaud. Dévoilée dans le cadre du 3^e Forum vaudois du logement, elle révèle que le logement coopératif a le vent en poupe, mais ne représente en 2016 que 4,4% de l'ensemble du parc locatif vaudois. Avec des loyers au m² en moyenne 19% moins élevés que sur le marché locatif et qui résistent à la spéculation immobilière, les coopératives savent produire des logements abordables pour la classe moyenne, mais elles peinent à trouver des terrains pour en construire davantage, malgré une forte envie de se développer.


C'est une volonté cantonale que le plan directeur communal intègre dans sa nouvelle version et en collaboration avec la Fondation retenue pour le projet de Bassins.


PATROUILLEURS


Nous vous rappelons les horaires des patrouilleurs qui se trouvent au passage pour piétons à proximité de la piscine :



 de 07h50 à 08h20

 de 11h45 à 12h10

 de 12h50 à 13h30

 de 14h55 à 15h20

DENEIGEMENT SAISON 2016 - 2017

Dans le but de rechercher des économies, sans pénaliser lourdement les habitants de la commune de Bassins, la Municipalité a décidé de diminuer les interventions de déneigement en cohérence avec les remarques de la commission de gestion du Conseil Communal.

Calqué sur les horaires d'intervention du déneigement des routes cantonales, il n'y aura plus de déneigement entre 22h00 et 06h00. Il faut avouer que nos habitants pouvaient quitter le village dans de bonnes conditions routières et qu'ils se voyaient bloquer sur les routes cantonales ou fédérales malgré l'intervention de nos déneigeurs.



Bien entendu, le déneigement sera effectué en cas d'urgence, en accord avec le SMUR et les pompiers, ou en cas de conditions exceptionnelles, selon décision de la Municipalité.



Sapin de Noël



Dès 2016, La Municipalité a décidé de modifier le service à la population concernant la vente des sapins de Noël. Depuis quelques années nous constatons une diminution des ventes et un travail peu valorisant pour notre patrimoine forestier. Nous coupons environ 120 sapins dans nos forêts pour offrir un large choix aux citoyens et n'en vendons que 50. Cette action n'est pas satisfaisante pour la Municipalité.

C'est pourquoi dès cette année, l'acquisition d'un sapin de Noël se fera uniquement sur commande et aux conditions suivantes :

- Les sapins proviennent de culture suisse et sont de type « Nordmann ».
- Deux tailles à disposition. 100-150 cm et 150-200 cm. Taille moyenne des sapins.
- Ils sont emballés en filet et livrés à votre domicile durant la semaine du 12 au 16 décembre. Sans préavis de notre part, déposé devant la maison.
- Les sapins ne sont ni repris ni échangés.
- Paiement à la livraison (si présent) ou sur facturation

Nous prions les habitants de Bassins désireux d'obtenir un sapin de Noël de passer commande au moyen du bulletin ci-dessous.



BON DE COMMANDE / SAPIN DE NOËL

Je soussigné passe commande d'un sapin de Noël de type « Nordmann » et accepte les conditions de vente susmentionnées.

Nom : Prénom :

Adresse/rue/N° :/...../.....

Tél/portable :/.....

Date et signature :

Un sapin Nordmann Taille, env. 100-150 cm Prix : CHF 20.00

Un sapin Nordmann Taille, env. 150-200 cm Prix : CHF 25.00

A retourner jusqu'au 22 novembre 2016 (dernier délai):

Commune de Bassins, administration communale

Place de la Couronne 4, 1269 Bassins

commune@bassins.ch

Quelques informations au niveau des routes cantonales reliant Bassins aux axes autoroutiers

Suite à quelques remarques au sujet du trafic routier, nous vous mettons pour information un schéma indiquant la charge de véhicules par jour sur les axes usuels. Nous vous rappelons que ce sont des routes cantonales et non pas communales. La Municipalité n'est pas responsable des choix de tronçons à entretenir et à rénover.



Selon une source de la Direction générale de la mobilité et des routes (DGMR) pour le plan directeur communal.

DECHETTERIE

Dès le premier novembre, les horaires de la déchetterie s'étendent pour mieux répondre à vos attentes :

- Dépose d'encombrants possible dorénavant tous les samedis
- Fermeture en semaine à 19h en hiver comme en été

Horaires d'ouvertures

	ZONE GÉNÉRALE & MOLOKS	ZONE RESTREINTE
Lundi au vendredi	6h – 12h 13h – 19h	FERME
Samedi	7h – 12h 13h – 17h	9h – 12h 13h – 17h